



Organisation
internationale
du Travail

ÉTENDRE LA PROTECTION SOCIALE

prestations à l'enfance et aux familles • pensions • prestations de maternité • prestations d'invalidité • prestations de chômage • soins de santé



ÉLIMINER LE TRAVAIL DES ENFANTS!



Journée mondiale contre le travail des enfants

12 JUIN 2014



JOURNÉE MONDIALE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS

La protection sociale est un droit de l'homme qui a également un sens économique et social. La protection sociale permet d'accéder à l'éducation, à la santé et à l'alimentation et joue un rôle essentiel dans la lutte contre le travail des enfants. Cette année, la Journée mondiale contre le travail des enfants attire l'attention sur le rôle de la protection sociale pour tenir les enfants à l'écart du travail et pour les en retirer. En 2013, lors de la III^e Conférence mondiale contre le travail des enfants, à Brasilia, la communauté internationale a adopté la Déclaration de Brasilia, qui insiste sur le besoin d'un travail décent pour les adultes, d'une éducation gratuite,

obligatoire et de qualité pour les enfants et d'une protection sociale pour tous. En faisant écho à ces priorités, la Journée mondiale de 2014 en appelle:

- à l'action pour introduire, améliorer et étendre la protection sociale, conformément à la Recommandation n° 202 de l'OIT sur les socles de protection sociale;
- à des systèmes de sécurité sociale nationaux adaptés aux besoins des enfants et qui aident à lutter contre le travail des enfants;
- à une protection sociale qui atteigne plus particulièrement les groupes d'enfants vulnérables.

ACCÉLÉRER LE RYTHME DU PROGRÈS

Les dernières estimations mondiales sur le travail des enfants, publiées par le BIT en septembre 2013, indiquent que le nombre d'enfants travailleurs a diminué d'un tiers depuis 2000, passant de 246 millions à 168 millions. Le nombre d'enfants effectuant des travaux dangereux est de 85 millions, en diminution par rapport aux 171 millions de 2000. La plupart de ces avancées ont été obtenues entre 2008 et 2012, où le nombre total a été réduit de 47 millions, passant de 215 à 168 millions, et quand le nombre d'enfants effectuant des travaux dangereux a diminué de 30 millions, passant de 115 à 85 millions. En dépit de ces progrès, la cible de 2016, fixée par la communauté internationale d'éliminer les pires formes de travail des enfants, comme une priorité dans la lutte globale pour l'abolition du travail des enfants, ne sera pas atteinte. Pour avoir une chance d'atteindre bientôt ce but, nous devons accélérer fortement le rythme et l'intensité de nos efforts.

«Nous avançons dans la bonne direction mais les progrès sont encore trop lents. Si nous voulons vraiment mettre un terme au fléau du travail des enfants dans un futur proche, nous devons redoubler d'efforts ensemble. Il y a 168 millions de bonnes raisons de le faire.»

Guy Ryder, Directeur général de l'OIT

L'accélération du rythme des progrès requiert des actions visant à répondre aux causes du travail des enfants et la protection sociale est une composante essentielle de cette réponse. En protégeant les enfants et leurs familles, la protection sociale aide à donner à tous les enfants les mêmes opportunités d'assumer leur potentiel et de vivre une vie saine, heureuse et productive.

PROTECTION SOCIALE – TENIR LES ENFANTS À L'ÉCART DU TRAVAIL

La pauvreté et les chocs économiques jouent un rôle fondamental dans l'orientation des enfants vers le travail. Les ménages pauvres sont davantage susceptibles de devoir recourir au travail des enfants pour répondre à leurs besoins essentiels et faire face aux incertitudes. L'exposition à des situations entraînant la perte du revenu familial peut avoir un effet similaire sur les décisions des ménages. Par exemple, les chocs économiques comme la perte de son travail par un membre adulte de la famille, les situations sanitaires inattendues comme une maladie grave ou un accident professionnel, ainsi que les effets des catastrophes naturelles

dans l'agriculture comme les sécheresses, les inondations et les pertes de récoltes, peuvent réduire dramatiquement les revenus des ménages et forcer les enfants à quitter l'école pour aller travailler et contribuer au revenu de la famille.

La protection sociale cherche à fournir un soutien aux familles pauvres et à les aider à surmonter divers chocs. Les instruments de protection sociale les plus utiles dans la lutte contre le travail des enfants sont, entre autres:

- **Les programmes de transfert en espèces ou en nature, conditionnels ou non**, qui améliorent la sécurité du revenu pour les familles et facilitent l'accès à l'éducation et

aux soins de santé, aident à prévenir le travail des enfants et promeuvent leur inscription à l'école et leur accès à des examens de santé.

- **Les programmes publics d'emploi** qui fournissent du travail aux adultes dans la construction et l'amélioration des routes, écoles et centres de santé, aident à s'assurer que ce sont les adultes qui travaillent, pas les enfants.
- **La protection sociale**, qui assure l'accès aux soins de santé et une protection financière en cas de maladie, peut suspendre l'envoi des enfants au travail quand un membre du ménage tombe malade.
- **Les prestations en cas de maternité**, qui protègent les femmes enceintes et les jeunes mères et prévoient les soins aux nouveaux-nés, ont une influence importante sur l'amélioration de la santé des mères et des enfants et évitent que les enfants plus âgés doivent travailler pour remplacer la perte du revenu des mères.
- **La protection sociale des personnes avec handicap et de celles qui souffrent de blessures ou de maladies professionnelles** évite que les ménages ne recourent au travail des enfants.

- **La sécurité du revenu dans la vieillesse**, qui fournit des pensions aux personnes âgées et aide à protéger les générations plus jeunes en contribuant à la sécurité économique du ménage dans son ensemble.
- **La protection en cas de chômage**, qui fournit aux adultes au moins un revenu de remplacement partiel et réduit le besoin de compter sur le revenu des enfants qui travaillent en cas de perte d'emploi.

Ces divers instruments se complètent les uns les autres; les avantages en espèces et les services doivent être bien coordonnés. Il n'y a pas un instrument de protection sociale unique pour lutter contre le travail des enfants. Un système de protection sociale bien élaboré comprendra un ensemble spécifique d'interventions, destinées à mieux répondre aux besoins nationaux.

Des systèmes de financements sociaux bien pensés, comme des micro-crédits et des micro-assurances appropriés, y compris au moyen de coopératives de crédit démocratiques, peuvent aussi jouer un rôle complémentaire important pour s'assurer que les familles vulnérables n'aient pas la sensation que les services financiers dont elles ont besoin leur sont fermés.

ÉLIMINER LE TRAVAIL DES ENFANTS EN ÉTENDANT LA PROTECTION SOCIALE

L'OIT estime que plus de cinq milliards de personnes, soit environ 73 pour cent de la population mondiale, n'ont pas accès à une protection sociale adéquate. En 2012, reflétant le consensus mondial que la protection sociale de base est un droit pour tous, l'OIT a adopté la Recommandation n° 202 sur les socles de protection sociale, qui demande à tous les pays de mettre en place un socle de protection sociale assurant au moins des soins de santé essentiels et une sécurité du revenu de base tout au long de la vie. Cette recommandation prévoit un cadre et une impulsion essentiels pour les efforts nationaux visant à assurer un accès universel à un ensemble de garanties de sécurité sociale de base.

Le Rapport mondial sur le travail des enfants de 2013 (*Vulnérabilité économique, protection sociale et lutte contre le travail des enfants*) met en exergue l'importance de la lutte contre les vulnérabilités économiques et sociales sous-jacentes qui peuvent forcer les familles à recourir au travail des enfants. Partant de là, il insiste sur l'importance d'élargir la protection sociale, conformément à la Recommandation n° 202 de l'OIT sur les socles de protection sociale. Le Rapport mondial identifie un certain nombre de priorités importantes et pertinentes:

- Le besoin de plus d'informations sur quels instruments de protection sociale aident à lutter contre le travail des enfants, dans quelles circonstances et pourquoi, afin d'orienter les actions futures.
- La mise en place de socles de protection sociale en conformité avec la Recommandation n° 202 de l'OIT sur les socles de protection sociale. Les soins de santé et la sécurité du revenu, combinés avec l'accès à l'éducation et à d'autres services essentiels, peuvent prévenir le travail des enfants.
- Assurer que les systèmes de sécurité sociale sont «adaptés aux enfants», c'est-à-dire qu'ils traitent des désavantages sociaux, des risques et des vulnérabilités uniques que les enfants peuvent subir dès la naissance ou plus tard dans l'enfance en raison de circonstances externes.
- Elaborer des programmes de protection sociale adaptés aux enfants et, en particulier, sensibles au travail des enfants, afin d'en maximiser l'impact sur ce travail des enfants.
- S'assurer que les systèmes de protection sociale atteignent spécifiquement les groupes d'enfants vulnérables, dont les orphelins et les enfants atteints par le VIH-sida, les enfants migrants, les enfants des minorités ethniques marginalisées, des groupes indigènes et d'autres groupes économiquement et socialement exclus.

BÂTIR UN ENGAGEMENT

La responsabilité première de la formulation des stratégies de protection sociale et de l'élargissement des prestations des systèmes de sécurité sociale destinés à couvrir le plus possible d'habitants appartient au gouvernement, mais les organisations d'employeurs et de travailleurs ont aussi un rôle à jouer. Les partenaires sociaux peuvent aider le gouvernement à intégrer les questions de travail des enfants dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques nationales et à s'assurer que celles-ci traitent plus efficacement du travail des enfants. Grâce à la négociation collective, les syndicats et les employeurs peuvent garantir que des systèmes supplémentaires de sécurité sociale apportent une protection adéquate et abordable aux

membres et à leurs familles, en soutenant la sécurité du revenu en tant que rempart essentiel contre le risque de travail des enfants. Le soutien à la transition de l'économie informelle vers le formel renforce les fondements d'une sécurité sociale durable et, en même temps, protège les postes de travail contre le travail des enfants. Les organisations représentatives d'autres groupes intéressés, comme les retraités, les personnes avec des handicaps ou celles avec des besoins de santé particuliers devraient également être impliquées dans les consultations. Leurs préoccupations concernent elles aussi, la manière dont la protection sociale participe à la lutte contre le travail des enfants.

RENFORCEZ LE MOUVEMENT MONDIAL CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS: REJOIGNEZ-NOUS LE 12 JUIN!

La Journée mondiale contre le travail des enfants promeut la prise de conscience et les actions pour combattre le travail des enfants. Le soutien à la Journée mondiale croît chaque année davantage et, le 12 juin, nous attendons un soutien encore plus important de la part des gouvernements, des organisations d'employeurs et de travailleurs, des ONG et de la société civile, des organisations internationales et régionales et de tous les membres du mouvement mondial contre le travail des enfants.

Nous vous invitons, vous et votre organisation, à participer à la Journée mondiale de 2014.

Rejoignez-nous et ajoutez votre voix au mouvement mondial contre le travail des enfants.

Pour de plus amples informations, veuillez nous écrire à ipecc@ilo.org



Journée mondiale contre le travail des enfants

12 JUIN 2014

